

L'Association des Municipalités du Camino de Santiago (AMCS) traduit à l'anglais et au français un résumé du Bulletin préparé par le Conseil Jacquaire (Consejo Jacobeo), daté du 26 mai 2020, pour procurer une meilleure compréhension de celui-ci parmi tous les pèlerins qui souhaitent connaître la situation la plus récente du Chemin de St. Jacques. Cette traduction est non officielle et elle est sous la seule responsabilité des auteurs membres du Secrétariat Technique de l'AMCS.

---



---

## **Bulletin concernant le Chemin de St Jacques**

### **Vis-à-vis d'une urgence sanitaire**

#### **RESUMÉ**

---

**ATTENTION :** Le Conseil Jacquaire recommande de ne pas faire le Chemin de St. Jacques jusqu'à ce que toutes ses sections soient arrivés à la dite « nouvelle normalité ». La mobilité est l'un des aspects les plus compliqués du soulagement par son rapport direct à la probabilité d'infection.

**RÉGULATION :** Publié l'Ordre du Ministère de la Santé qui met la flexibilisation des unités territoriales à la Phase 2 dans le cadre du Programme pour la transition vers une « nouvelle normalité ».

**LIEN :**

<https://gob.us18.list-manage.com/track/click?u=e4f45eaaa39a3b6ed812daaff&id=e41da04cd1&e=41a10coe4b>

#### **MESURES SOULIGNÉES :**

- Mesures d'hygiène et de prévention
- Liberté de circulation à travers la province, l'île ou l'unité territoriale de référence
- Mesures sociales dans les lieux de culte
- Conditions requises pour le développement d'activité des établissements de vente en détail et des entreprises de prestation de services
- Conditions de prestation de services des établissements de restauration
- Conditions de réouverture des espaces communs des hôtels et des logements touristiques

- Mesures de flexibilisation dans le domaine de la culture
- Conditions du développement d'activités de tourisme active et de nature. Les conditions fixées pour la phase précédente sont maintenues mais la limite de groupes devient de dix à vingt personnes.

En outre, un guide d'information a été publié.

LIEN :

<https://gob.us18.list-manage.com/track/click?u=e4f45eaaa39a3b6ed812daaff&id=27db0f4aa5&e=41a10coe4b>

## BONNES PRATIQUES

### MESURES EXCEPTIONNELLES : TRANSPORT ET MOBILITÉ

Bien que la mobilité entre les provinces ne soit pas encore une réalité dans la plupart des territoires, c'est l'un des affaires qui inquiète le plus les agents qui travaillent sur le Camino de Santiago. Le Ministère des Transports, de la Mobilité et de l'Agenda Urbain a créé un site internet où il publie toutes les informations sur les mesures exceptionnelles concernant les transports et la mobilité ainsi que des recommandations pour prévenir la propagation et la contagion par COVID 19 :

LIEN : <https://mitma.gob.es/ministerio/covid-19>

Les guides FAQ sont d'un intérêt particulier.

LIEN :

<https://gob.us18.list-manage.com/track/click?u=e4f45eaaa39a3b6ed812daaff&id=69293931e&e=41a10coe4b>

## AUTRES INFORMATIONS D'INTÉRÊT

### PLAN POUR LA TRANSITION VERS UNE « NOUVELLE NORMALITÉ »

À travers la section du Site Web Programme pour la transition vers une « nouvelle normalité », le Ministère de la Santé informe sur la phase dans laquelle se trouve chaque territoire. La carte suivante montre la situation des différentes sections du Chemin de St Jacques cette semaine.

LIEN :

<https://www.mscbs.gob.es/profesionales/saludPublica/ccayes/alertasActual/nCov-China/img/Mapa de Transicion hacia la nueva normalidad.jpg>

### COMITÉ CHEMIN DE ST JACQUES ET COVID-19.

Le Conseil Jacquoire a mis en place un Comité pour préparer un rapport sur le Camino de Santiago vis-à-vis la crise sanitaire du COVID-19, qui a été créé le 14 mai. Un questionnaire a été distribué parmi les abonnés de ce bulletin en tant qu'un premier outil de collecte d'informations des agents qui travaillent sur le Camino de Santiago et de préparation d'une analyse. Nous rendrons compte de la consultation dans les prochains numéros.